

D'ailleurs, de la part de la population volée et des Turcs surtout, il pleuvait des demandes d'enquête et des plaintes : le commandant Mitov les évalue à deux ou trois cents par jour. C'est alors que les recherches à domicile ont commencé, non sans donner d'excellents résultats. Une quantité des biens volés aux Turcs furent retrouvés dans les maisons grecques et rendus à leurs propriétaires. Pour les objets de provenance douteuse ou dont les propriétaires demeuraient inconnus, le préfet de police fit ouvrir un dépôt à l'Hôtel de Ville et c'est « par charrettes bien pleines », nous disait M. Chopov, que l'on dut transporter à ce dépôt le produit des rapines. On imagina ensuite de faire délivrer par le Conseil municipal des certificats attestant que la possession des objets résultait non d'un vol, mais d'un achat. Or, nous expliquait M. Mitov, ce fut souvent un moyen aussi ingénieux que nouveau de s'assurer la propriété de certains biens, véritablement achetés, mais à vil prix, à des Juifs et à des Grecs.

Les recherches à domicile ne pouvaient pas manquer de donner, elles aussi, naissance à des abus. Mais que, sur ce point encore, les plaintes grecques ne puissent pas toujours être prises pour l'expression de la vérité absolue, c'est ce qui résulte d'un fait cité par M. Machkov : « Chez deux frères grecs, lisons-nous dans son rapport, les frères Alexandre et Jean Thalassinos, des soldats, fusil en mains, ont enlevé quantité de bijoux et d'antiquités précieuses. Ces soldats ont arraché des mains de la sœur des frères Thalassinos des bagues et des bracelets. » Certes, il est probable que les soldats bulgares ont volé chez les Thalassinos, mais, à en juger par certaines circonstances de l'affaire, trop compliquée pour être narrée en détail, il s'agirait de savoir à qui appartenaient les biens volés.

On a beaucoup parlé du pillage des tapis et de la bibliothèque de la célèbre mosquée du sultan Sélim (fig. 15). Les témoignages rassemblés par la Commission vont nous permettre de mettre les choses au point. C'est un fait établi que les autorités bulgares ont pris, aussitôt que les circonstances l'ont permis, toutes les mesures utiles pour sauvegarder la mosquée. Mais il n'est pas vrai, et, du reste, les intéressés eux-mêmes n'ont jamais eu l'intention de le laisser croire, que la mosquée n'a pas eu à souffrir du moindre pillage. Dans le premier désarroi, le bel édifice a servi de lieu de refuge, et il a été rempli par le misérable mobilier des pauvres familles musulmanes qui vinrent y chercher un abri. M. Mitov nous a raconté qu'en partant, ces Musulmans ont emporté avec eux leurs hardes et leurs ustensiles. M. Chopov a ajouté que les tapis de la mosquée n'ont pas souffert de cette invasion, et il est certain que le représentant du gouverneur militaire d'Andrinople, attaché à la personne du membre de la Commission chargé de l'enquête, ne s'est pas plaint de ce prétendu vandalisme.

Il n'en est pas de même pour la bibliothèque, qui est restée à la merci de la